



ARRETE N° 2025_0513

ARRETE DE VOIRIE TRAVAUX RUE JODON

Nous, Denise SERRANO, Maire de VILLEMANDEUR ;

- Vu le Code Général de la Fonction Publique n° L2213-1 à L2213-6 ;
- Vu le Code Général des Propriétés des Personnes Publiques ;
- Vu le Code de la Voirie Routière et notamment son article L113-2 ;
- Vu le Code de la Route et notamment ses articles L411-1 et L411-2, R411-25 ;
- Vu le décret n°58-1217 du 15 décembre 1958 modifié par décrets n°69-150 du 05 février 1969 et n° 86-475 du 14 mars 1986 relatif à la police, à la circulation ;
- Vu l'arrêté interministériel du 24 novembre 1967 modifié, relatif à la signalisation des routes et autoroutes ;
- Vu les travaux de renouvellement de branchement eau à réaliser par l'entreprise SUEZ EAU FRANCE domiciliée 213 rue du Christ 45200 Amilly, représentée par Monsieur Mathieu LOISEL, dans la rue Jodon ;
- Considérant qu'il importe d'assurer la sécurité des travailleurs présents sur le chantier ;
- Considérant que ces travaux vont apporter des perturbations dans le trafic routier et qu'il importe de réglementer la circulation et le stationnement afin de prévenir tout danger ;

ARRETONS

Article 1 : A compter du 16 septembre 2025, et jusqu'au 16 octobre 2025, le stationnement sera interdit et la vitesse limitée à 30 km/h au 22 rue Jodon.

Article 2 : Les droits des riverains demeurent réservés en ce qui concerne l'accès à leur propriété.

Article 3 : L'interdiction mentionnée à l'article 1 ne s'applique pas aux véhicules de la Gendarmerie, de la Police Nationale et du Service des Secours et de Lutte contre l'Incendie.

Article 4 : L'entreprise SUEZ EAU FRANCE est chargée de mettre en place la signalisation nécessaire.

Article 5 : Mme le Maire de VILLEMANDEUR, Mme la Commissaire de Police de MONTARGIS, M. le Commandant de la Compagnie de Gendarmerie de MONTARGIS, Monsieur le Directeur de l'entreprise SUEZ EAU FRANCE, sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté.

Article 6 : Ampliation du présent arrêté sera adressée à Mme la Commissaire de Police de MONTARGIS, M. le Commandant de la Compagnie de Gendarmerie de MONTARGIS, M. le Commandant du Centre de Secours et de Lutte contre l'Incendie de MONTARGIS-VILLEMANDEUR, M. le Responsable de la Police Municipale de VILLEMANDEUR, M. le Président du SMIRTOM, M. le Président de l'AME, M. le Directeur de KEOLIS MONTARGIS, Transports ULYS, Transports DARBIER, Transports TRANSDEV de GIEN, M. le Directeur de l'entreprise SUEZ EAU FRANCE, M. le Directeur des Services Techniques Municipaux de VILLEMANDEUR.

Fait à VILLEMANDEUR, le 24/07/2025

Date d'affichage : 24/07/2025



Le Maire,
Denise SERRANO

SUEZ Eau France

TSA 54050
26 avenue de l'île Saint Martin

92894 NANTERRE CEDEX 9
France

Tel :
2530050594.253001DAC02.02@captidec.fr

Fax :

Réf. Protys : 2530050594.253001DAC02

N° affaire : 61-4358939



VILLEMANDEUR DAC
45700 VILLEMANDEUR
France

Courriel : urbanisme@mairie-villemandeur.fr

Tel : +33238071688

Fax :

Objet : Demande d'Arrêté de police de circulation (Cerfa n°14024*01)

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de nos prochains travaux, veuillez trouver jointe à ce courrier une Demande d'Arrêté de police de circulation.

Nous restons à votre disposition pour toute information complémentaire et vous remercions par avance de l'attention que vous voudrez bien porter à notre demande.

Important : Merci de notifier dans votre retour la référence Protys.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Fait à : NANTERRE CEDEX 9

Le : 23/07/2025

Signataire : LOISEL Benoît

(Accompagnement_V5.10_1.02)

Demande d'arrêté de police de circulation

Code de la route L411-1 à L411-7
Code général des collectivités territoriales L2213-1 à L2213-6.1

Gestionnaires des réseaux routiers

Le demandeur Particulier ☐ Service public ☐ Maître d'oeuvre ou conducteur d'opération ☐ Entreprise ☒

Dénomination : SUEZ Eau France

Adresse : Centre-Val de Loire 213 rue du Christ BP 220

Code postal : 45200 Localité : AMILLY Pays : France

Nom contact : CVDL-R-MONTARGIS

Prénom contact : _____

Téléphone : 244212201 Indicateur pays : +33

Fax : _____ Indicateur pays : _____

Courriel : 2530050594.253001DAC02.02@captidec.fr

Si le bénéficiaire est différent du demandeur

Dénomination : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Localité : _____ Pays : _____

Nom contact : _____ Prénom contact : _____

Téléphone : _____ Indicateur pays : _____

Fax : _____ Indicateur pays : _____

Courriel : _____

Localisation du site concerné par la demande

Voie concernée : Autoroute n° _____ Route nationale n° _____ Route départementale n° _____ Voie communale n° _____

Hors agglomération ☐ En agglomération ☒

Point de Repère (PR) routier d'origine d'application : _____ Point de Repère (PR) routier de fin d'application : _____

Adresse Numéro : 22 Nom de la voie : RUE JODON

Code postal : 45700 Localité : VILLEMANDEUR

Nature et date des travaux

Permission de voirie antérieure : Oui ☐ Non ☒ Si oui indiquer la référence : _____

Description des travaux : Renouvellement branchement eau

Date prévue de début des travaux : 16/09/2025 Durée des travaux (en jours calendaires) : 30

Réglementation souhaitée

Durée de la réglementation (en jours calendaires) 30 Date de début de réglementation 16/09/2025

Restriction sur section courante ☒ Restriction sur bretelles ☐

Sens de circulation concerné :

Deux sens de circulation ☒

Sens des Points de Repères (PR) croissants ☐

Sens des Points de Repères (PR) décroissants ☐

Fermeture à la circulation ☐

Basculement de circulation sur chaussée opposée ☒

Circulation alternée : Par feux tricolores ☒

Manuellement ☒

Restriction de chaussée :

Neutralisation de la bande d'arrêt d'urgence (BAU) ☐

Empiètement sur chaussée ☒ Largeur de voie maintenue _____

Suppression de voie ☐ Nombre de voie(s) supprimée(s) _____

Interdiction de :	Stationner	Dépasser
Circuler		
véhicules légers ☐	véhicules légers ☒	véhicules légers ☒
poids lourds ☐	poids lourds ☒	poids lourds ☒

Vitesse limitée à : 30 km/h

Itinéraire de déviation (à préciser par sens) :

Autres prescriptions :

La pose, le maintien ou le retrait de la signalisation spécifique au chantier sont effectués par :

Le demandeur ☒ Une entreprise ☐

Dénomination : SUEZ Eau France

Adresse : Centre-Val de Loire 213 rue du Christ BP 220

Code postal : 45200 Localité : AMILLY Pays : France

Nom contact : CVDL-R-MONTARGIS Prénom contact : _____

Téléphone : 244212201 Indicateur pays : +33

Fax : _____ Indicateur pays : _____

Courriel : visio-gdo-ordo@suez.com

Pièces jointes à la demande

Afin de faciliter la compréhension et l'instruction du dossier, la demande d'arrêté est accompagnée d'un dossier comprenant :

Une notice détaillée avec notamment l'évaluation de la gêne occasionnée aux usagers ☐

Plan de situation 1/10 ou 1/20 000^{ème} ☐ Plan des travaux 1/200 ou 1/500^{ème} ☒ Schéma de signalisation ☐

Itinéraire de déviation 1/2 000 ou 1/5 000^{ème} ☐

J'atteste de l'exactitude des informations fournies ☒ Numéro d'affaire : 61-4358939

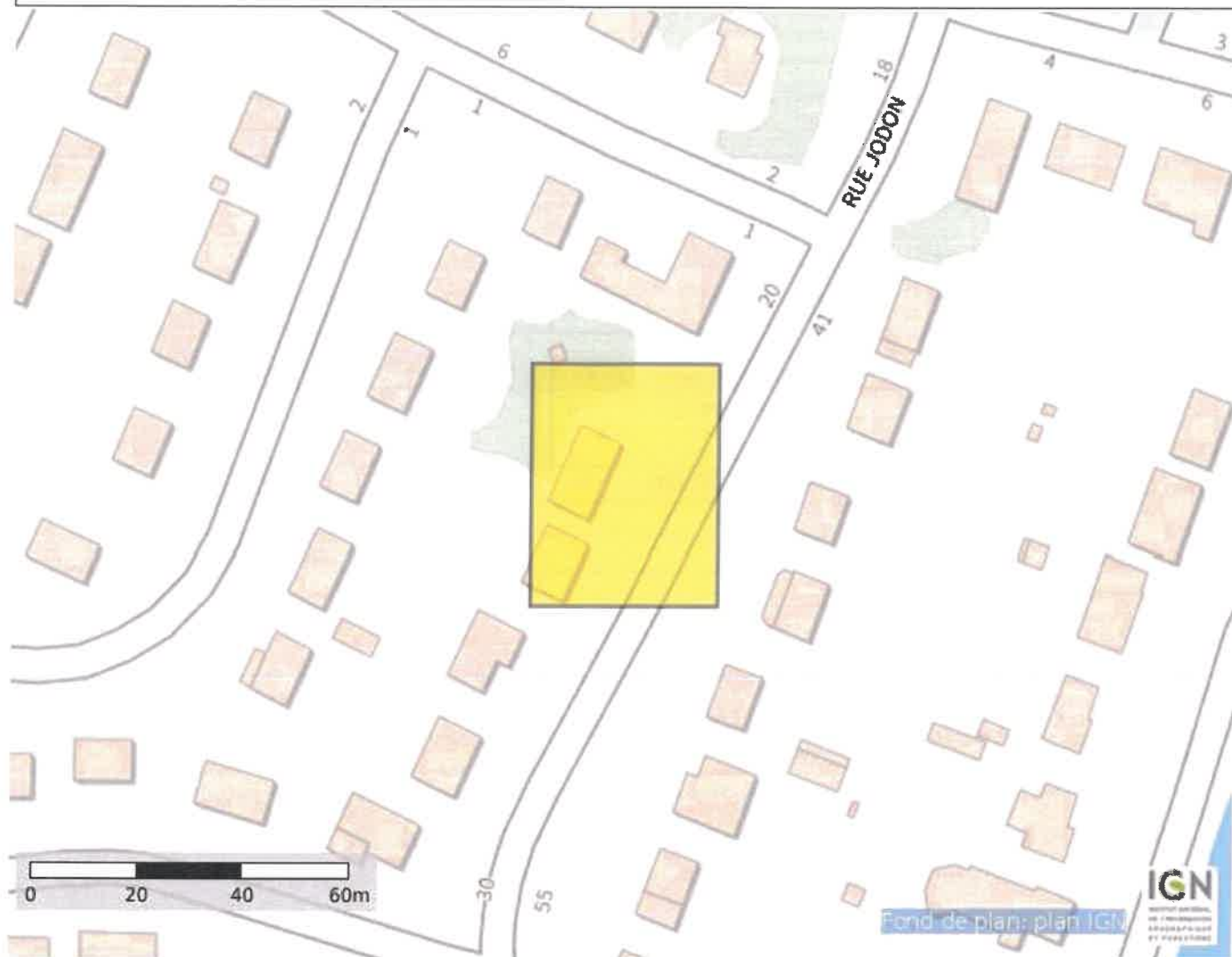
Fait à : NANTERRE CEDEX 9 Le : 23/07/2025

Nom : LOISEL Prénom : Benoit Qualité : _____

(DAC_P2_V5_v1.02)

Plan détaillé

Numéro de consultation de la déclaration liée : 2025072300897P



Coordonnées (Lambert 93) du centre de la commune saisie :

678330.4877881535

6765118.9571714895

Coordonnées (GPS) des sommets des polygones :

2,70942584339685 47,98575733401935
2,70990148857129 47,98575733401935
2,70990148857129 47,98615467969881
2,70942584339685 47,98615467969881
2,70942584339685 47,98575733401935

(PlanDetail_Protys_v1.01)